

CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION À L'ENTRÉE DU CDFN OCTOBRE 2012

François Hollande s'est donc entêté à faire ratifier le traité Merkozy : un vrai déni démocratique au vu de ses engagements de campagne et de la contestation grandissante d'économistes, d'associations, de syndicats, de partis (y compris d'une partie de ceux qui avaient défendu le TCE !). Décidément, que ce soit au niveau économique ou au niveau social, la rupture avec ce qui avait provoqué le rejet de Sarkozy n'est pas à l'ordre du jour. Cette rupture avec le capitalisme financier, ce sera aux forces sociales de l'imposer, dans tous les secteurs mais aussi par un « tous ensemble » à préparer sans tarder.

Le 30 septembre à Paris, il y avait bien du monde dans les rues, les drapeaux FSU étaient là mais sans les tergiversations du dernier CDFN on aurait pu, on aurait dû aller plus loin. Car ratifier ce pacte budgétaire, continuer à organiser l'austérité budgétaire est une absurdité économique et une injustice sociale insupportable. Les politiques imposées en Europe mais aussi ailleurs dans le monde par les organisations financières internationales (dont le FMI) enfoncent les pays dans la récession et bloquent toute possibilité de développement des services publics ou de la protection sociale. L'OFCE prévoit 300 000 chômeurs de plus en France fin 2013 comme conséquence directe de l'austérité. Le dernier rapport de la Confédération Syndicale internationale pointe lui aussi l'augmentation du nombre de chômeurs dans le monde comme le résultat du cocktail tragique : flexibilité, bas salaires, réduction des déficits publics.

La fameuse « dette publique », utilisée comme épouvantail pour justifier l'absence de vraies ruptures avec les politiques néo-libérales est d'abord une conséquence de la chute des recettes fiscales due en partie aux cadeaux fiscaux aux plus riches, de l'aide publique apportée aux pertes spéculatives des banques privées, d'une dérégulation financière laissant tout pouvoir aux marchés.

L'heure devrait être, au niveau européen, à mettre enfin en place un système efficace de contrôle de la finance, notamment comme le préconisent les « économistes atterrés », en interdisant les

échanges d'obligations souveraines sur les marchés de gré à gré, en limitant strictement la titrisation et les produits dérivés et en taxant les mouvements de capitaux spéculatifs.

On en est loin avec ce gouvernement, qui tout en s'enferrant sur les fameux 3% intenables, prévoit un projet de loi de finances et un projet de financement de la sécurité sociale loin des attentes et des besoins. Qui peut croire aujourd'hui que c'est en laissant les financiers continuer à jouer l'avenir des entreprises et des salariés ou en cédant au chantage à l'emploi du MEDEF que les « sacrifices » demandés aux salariés, aux retraités leur seront utiles et n'auront qu'un temps ?

Les plans sociaux s'accumulent et la décision de laisser la situation de l'emploi public à l'étiage post-Sarkozy participe de la situation de plus en plus catastrophique du chômage. Ce gouvernement a pourtant avec une majorité PS à l'Assemblée et au Sénat toutes les cartes en main pour pouvoir enclencher les changements législatifs nécessaires.

L'héritage Sarkozy ne peut pas justifier tant d'atermoiements et de renoncements. Les annonces médiatiques, le changement effectif de ton dans le « dialogue social » ne peut pas faire une politique favorable aux salariés, aux retraités. Les lobbyings sont à l'oeuvre, on ne peut pas en douter, que ce soit les entrepreneurs « pigeons » ou les chirurgiens esthétiques friands de dépassement d'honoraires. Mais qu'est-ce qui contraint un Moscovici à faire si vite marche

arrière sur un petit rééquilibrage de la fiscalité du travail et du capital, qu'est-ce qui oblige un Peillon à confier à l'ancien bras droit d'Allègre une grande partie du rapport sur la refondation de l'École, qu'est-ce qui permet à François Hollande de laisser Valls démanteler les camps de roms, de laisser les préfets et les sous-préfets continuer d'enfermer les sans-papiers dans les CRA ou à l'ARF de donner le « la » sur la décentralisation ?

Dans la Fonction Publique, qu'est-ce qui légitime une poursuite de fait de la RGPP, un refus de rompre ouvertement avec la nouvelle gouvernance? Au contraire, l'articulation réforme de l'Etat/décentralisation se fait sous le joug de la réduction du déficit et des pressions continues et contradictoires des associations d'élus.

Le projet de loi sur l'obligation de cession d'une entreprise rentable annoncé par Montebourg est relégué au fin-fonds du calendrier parlementaire mais les centaines de salariés de PSA, ArcelorMittal ou Goodyear qui ont tenté de pénétrer dans le Mondial de l'automobile ont été reçus par les gaz lacrymogènes des forces de l'ordre !

Le 9 octobre, plusieurs dizaines de milliers de salariés se sont mobilisés pour protester contre la multiplication des plans sociaux (PSA, Floragne, Fralib, Doux...) et exiger du gouvernement des mesures de protection de l'emploi et des salariés à l'appel de la seule CGT. Une mobilisation réussie mais qui confirme la difficulté d'un syndicalisme profondément divisé face aux batailles à mener et empêtré dans ses problèmes internes.

Le gouvernement a ouvert de nombreux chantiers lourds pour l'avenir. Même si le vote Hollande n'était pas un vote d'adhésion, il n'est pas simple d'alerter sur les risques de la politique qu'il mène et les orientations qu'il choisit. Le temps nous est compté pour alerter, argumenter pour des alternatives... et mobiliser. Le mouvement syndical doit maintenant surmonter ses divisions pour expliquer les enjeux et donner à voir la hauteur de la riposte nécessaire, en fédérant tous les secteurs, de la fonction publique, mais aussi public et privé sans oublier que les batailles sont aussi européennes.

Le défi est de taille mais les jeux sont ouverts, la FSU dans un contexte de division syndicale en France doit œuvrer à le relever avec tous ceux qui sont prêt à s'y engager.

Mobilisations européennes

La campagne et la manifestation du 30 septembre contre la ratification du TSGC marquent une étape dans la mobilisation contre les politiques d'austérité, en particulier celles induites par le projet de loi de finances 2013. Une mobilisation qui devra s'amplifier dans les mois qui viennent. C'est la volonté du collectif audit-citoyen (qui devient le collectif contre l'austérité). Dans beaucoup de pays européens, d'Athènes à Madrid, de Lisbonne à Londres l'indignation monte et les résistances s'organisent face aux politiques dévastatrices symbolisées par le nouveau Traité budgétaire. Partout s'affirme l'exigence d'une autre Europe, solidaire et écologique d'une Europe enfin affranchie de la tutelle des marchés financiers. A Lisbonne, les mobilisations ont permis un premier recul du gouvernement portugais. La crise en Europe ne ralentit pas : d'autres mesures d'austérité sont prévues pour compléter la panoplie. La purge continuera ici et ailleurs avec les mêmes effets demain qu'hier et aujourd'hui. À moins que des voix ne s'élèvent et que la colère monte pour qu'il en soit autrement.

Le syndicalisme est mis à mal par cette offensive, cette crise; la négociation sociale n'a plus d'objet; Le mouvement syndical est aussi bousculé par des mouvements, de nouvelles formes de résistances et de luttes pacifiques plus radicales, capables de susciter un large soutien de la population. Le défi est de dépasser les méfiances, les habitudes, le train-train et d'œuvrer à la convergence de ces divers mouvements et au développement d'un mouvement social européen offensif « qui fasse peur à l'adversaire ». L'altersummit a cette ambition de réaliser la convergence des forces, et leur unité concrète dans l'action. Il s'agit de reconstruire un rapport de forces, d'impulser des mobilisations, d'occuper la rue -comme à Francfort avec blockupy-; il faut aussi organiser la solidarité concrète avec les résistances, et notamment avec la grève générale « ibérique » si elle est confirmée. Le syndicalisme que nous défendons doit trouver toute sa place dans toutes ces initiatives et être en première ligne dans la construction de ces mobilisations.

Refondation de l'école

Derrière les slogans, pas seulement de bonnes intentions!

La « refondation » de l'école ne doit pas faire oublier à la FSU qu'elle ne fédère pas que des enseignants de l'éducation nationale. Il n'est pas envisageable que les créations de postes dans le MEN se fassent sur le dos des autres personnels de l'éducation nationale, des personnels des autres administrations et ministères. Une « refondation » démocratique ne pourra se faire à moyens constants !

La concertation s'est terminée, entraînant son lot d'interrogations sur la représentativité et la légitimité des participants, laissant bien des doutes quant à ce qui serait retenu. Le rapport final laisse entrevoir une école peu différente de celle que nous avons combattue jusque-là.

Car le projet qui se dessine ne rompt pas nettement avec les grandes lignes tracées par Fillon-Chatel : du côté des personnels et du système éducatif, la gouvernance libérale est toujours de mise : du côté des élèves et des apprentissages, c'est encore une vision de l'école empreinte d'utilitarisme.

Du côté des enseignements et des élèves : le socle est conforté (même s'il évolue), ce qui induit des pratiques pédagogiques, des évaluations et des contenus qui font la part belle aux compétences (puisque le LPC est maintenu), qui privilégient un savoir proche de la « communication », et mettent en péril la notion de diplôme. Derrière l'épineuse question des rythmes, le fait d'envisager une réduction globale des heures d'enseignement n'est pas de bon augure : moins de cours, davantage de périscolaire et donc d'externalisation, une école, certes peut-être plus « accueillante et bienveillante » mais dont le rôle se détourne, progressivement, de ses finalités de transmission de connaissances et de formation d'un individu libre et éclairé... La socialisation est une des missions de l'école, des temps périscolaires repensés peuvent contribuer à réduire les inégalités qui prennent leur source dans la société, mais ils ne peuvent pas se substituer aux apprentissages scolaires ni aux missions assumées par l'Education Nationale.

Autre gros problème: un projet démocratique pour l'école doit s'adresser à tous les jeunes durant

toute leur scolarité, jusqu'à 18 ans. Ce projet fait l'inverse en regroupant les enseignements autour du socle jusqu'en fin de collège, en minorant le lycée et en affirmant de fait une rupture ségrégative à l'issue de la troisième. Cela induit que le projet d'orientation prenne sa source pour certains élèves bien en amont (Peillon propose d'éduquer à l'orientation dès la 6ème !). L'affirmation de ne laisser aucun jeune de 16 à 18 ans sans solution ne coïncide pas avec l'élévation du niveau de tous, mais bien à la recherche de solutions alternatives à une scolarisation ordinaire ou à la déscolarisation. Contrairement à l'affichage premier, c'est une conception encore très sélective de l'école. Une énième affirmation de relance de l'apprentissage est lourde de sens dans ce contexte : elle fragilise l'enseignement professionnel public, elle représente une source d'inégalités supplémentaires dans l'accès aux formations qualifiantes, d'autant qu'elle serait soumise aux pressions des collectivités territoriales !

Du côté de la gouvernance du système, le libéralisme poursuit son œuvre : les personnels sont actuellement privés de formation initiale, et les difficultés de recrutement sont très alarmantes. Pas de réponse satisfaisante à la demande de pré-recrutements, si ce n'est la précarité des emplois avenir enseignants. Flou également sur la formation, alors qu'elle doit elle aussi retrouver une place prépondérante, donner lieu à un allègement conséquent du service à l'entrée dans le métier : le rapport reprend la formule syndicale à son compte (« enseigner est un métier qui s'apprend »), soit ! Reste à présent à s'en donner les moyens. Le concours exceptionnel prévu en juin donnera le statut de contractuels aux étudiants admissibles, payés ensuite à mi-temps pour un tiers temps d'enseignement... Il faut au contraire réaffirmer que le recrutement doit se faire par concours et donner lieu au statut de fonctionnaire. Ce statut doit être préservé : le projet de décret concernant l'évaluation des enseignants a soulevé un tollé, et dans cet esprit, il faut rompre avec les primes et les carrières au mérite, et avec tous dispositifs à même de mettre les personnels en concurrence. Le passage du

rapport sur l'évaluation ne va pas du tout dans ce sens et reprend au contraire l'auto-évaluation et les entretiens sur contrats d'objectifs avec les chefs d'établissements. Le statut doit aussi conforter les missions des uns et des autres : si des échanges de service ont lieu entre premier et second degré, si les 6ème ont moins d'enseignants devant eux, cela peut indiquer un retour à la polyvalence pour des enseignants du second degré... Dans ce cadre, les hiérarchies intermédiaires (est clairement évoqué un « statut de directeur d'école »), les contrats d'objectifs sont des outils de pression qui n'ont que peu à voir avec l'investissement humain et pédagogique nécessaires pour mener à bien la tâche d'éducation. L'autonomie et la contractualisation comme principes libéraux sévissent toujours et irriguent ce rapport. L'autonomie et la décentralisation accrues vont à l'encontre de l'ambition affichée d'une école commune.

Que va en faire le gouvernement ?

Vincent Peillon va-t-il avoir la main ou le projet qui s'inscrit déjà dans un cadre budgétaire contraint sera-t-il la transposition du rapport? Les enjeux sont grands: sur les questions de formation professionnelle, d'orientation, de « décentralisation » d'une partie significative des missions de l'école mais aussi sur la réduction effective des inégalités scolaires et non un simple aménagement moins douloureux pour les élèves des classes populaires. Un autre enjeu de taille et qui peut percuter la FSU et ses SN, la mise en concurrence premier et second degré au nom d'une priorité légitime pour rattraper le retard accumulé à l'école primaire.

Les « vraies » négociations commencent. Gageons qu'avec ce qu'on a perçu du récent discours de François Hollande, elles ne pourront faire l'économie de l'intervention et de la mobilisation des personnels !

L'école émancipée, c'est également une revue



VOUS POUVEZ
PAYER VOTRE
ABONNEMENT :

✓ par chèque
à l'ordre de :
l'École Emancipée
c/o J.-P. Gadier
38, rue des Roses
31270 CUGNEAUX

✓ par virement
au B.P. Occitane
65319376282

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale : 30 euros.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1 500 euros) : 20 euros.
- Abonnement de soutien : 50 euros ou plus...
- Abonnements multiples : ajouter 10 euros par exemplaire supplémentaire.

Je m'abonne pour :

- un an
 deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)



Nom et prénom :

Adresse :

Code : Ville :

E-mail :